

Déclaration UE de conformité selon le règlement EPI (UE) 2016/425



Fabricant : UNICO GRABER AG, Stöckackerstrasse 30, 4142 Münchenstein / Suisse, confirme que l'équipement de protection individuelle (EPI) répertorié est conforme aux directives du règlement EPI (UE) 2016/425 ; Lorsque la norme harmonisée EN 166:2001 a été transposée dans le droit national, la norme nationale est également applicable. L'EPI répertorié ci-dessous a été testé par des laboratoires d'essais indépendants et évalué et certifié par l'organisme notifié spécifié. Vous pouvez retrouver les certificats correspondants en utilisant le code QR ou le lien ci-dessous.
www.unicograber.com



Nom du produit:	4000 EG 5
Ligne de produit:	UNICOWeld
Propriété du produit:	protection oculaire corrigée impossible
Caractéristiques générales de produit :	lunettes à branches
Équipement:	-
Résistance mécanique (monture) :	sans
Groupe de produit:	COMPLEXVISION
Normes EN:	PPE Regulation (EU) 2016/425 PPE Regulation (EU) 2016/425
Aide au portage:	crochet auriculaire
Autonomie (utilisation):	Utilisation continue
Composant du produit:	Les instructions et informations du fabricant sont incluses avec le produit.

Catégorie de risque (règlement EPI): Catégorie II - équipement de protection pour se préserver des dangers



Description du produit

Die Sanfte. Kunststoff-Schutzbrille mit Polycarbonatscheibe Stufe 5. Die grosszügige Panorama-Scheibe, das geringe Gewicht und längenverstellbare Bügel lassen auch hier keine Wünsche offen.

Numéro d'article:	0447 0000 02
Couleur de monture:	blue
Exécution:	-
Type de vitrage:	5 UG 1 F CE
Taille:	54/14
Classe de résistance:	F
Teinte de coloration :	green
Revêtement:	résistant aux rayures
Material oculaire:	Polycarbonat
Code secteur d'activité:	Agriculture/Foresterie/Pêche Artisanat Construction de véhicules/avions Construction/Construction routière Horticulture Industrie métallurgique Industrie électrique Ingénierie mécanique Technologie climatique Travail temporaire

Optique **Classe 1** avec des exigences particulièrement élevées en matière de performances visuelles pour une utilisation continue selon EN166:2001

IMPORTANT :

Si les lunettes de sécurité sont utilisées de manière inappropriée ou sont modifiées de manière permanente de quelque manière que ce soit (par exemple, retrait de pièces individuelles telles que la protection latérale, etc.), toute action en responsabilité contre le fabricant expire. Les fiches techniques correspondantes sont déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Autorité de certification:

NB 0194; INSPEC International Ltd.; 56 Leslie Hough Way, Salford; GB-Greater Manchester M6 6AJ

Certificat de type UE:

EC1974

La déclaration de conformité UE a été créée selon le certificat de type CE: EC1974

CH-Münchenstein, 15.06.2019



Dominique Graber, CEO